

Cryptosporidiose dans les Alpes-Maritimes : nouveau point de situation.

A Marseille, le 17 décembre 2019.

Les nouvelles informations à retenir

- A ce jour, 155 personnes atteintes de cryptosporidiose ont été signalées par les laboratoires de biologie médicale dans les Alpes-Maritimes. *Le nombre de nouveaux cas diminue du fait du respect par la population des recommandations d'usage de l'eau de l'ARS Paca et de l'immunisation progressive des usagers. Le respect de ces recommandations est efficace pour préserver la santé de la population.*
- La commune de Roquefort les Pins n'est plus concernée par les mesures de précautions. En effet, suite à la purge du réseau et à la déviation de son circuit d'alimentation vers une autre source que le canal du Foulon, des prélèvements ont été analysés et ont permis de lever la mesure : la population peut désormais boire l'eau du robinet normalement.
- Dans l'attente de la sécurisation de la ressource, du traitement de l'eau et de la fin des purges, le Préfet des Alpes-Maritimes, sur propositions de l'Agence régionale de santé Paca, a pris le 11 décembre dernier, un arrêté règlementant la consommation de l'eau du robinet pour les communes suivantes :
 - * *Bar-sur-Loup ;*
 - * *Châteauneuf de Grasse (secteur Pré du Lac) ;*
 - * *Gourdon (le Pont du Loup) ;*
 - * *Grasse ;*
 - * *Mouans Sartoux (à l'exception des abonnés Sicasil du sud de la commune coté Mougins, le quartier plan Sarrain et le parc d'activités communal de l'argile) ;*
 - * *Mougins (secteur stade de football de la Valmasque) ;*
 - * *Le Rouret (chemin Saint Pierre et chemin Vieux Rouret) ;*
 - * *Tourrette sur Loup (chemin de la Papeterie) ;*
 - * *Valbonne ;*
 - * *Villeneuve-Loubet (résidence Val d'Azur)*

Une distribution d'eau en bouteille est organisée par les collectivités et les gestionnaires des services d'eau pour les usagers sensibles (nourrissons et personnes immunodéprimées). Toute situation particulière doit être signalée à la mairie pour une étude individuelle des besoins.

Ce que dit l'arrêté :

« Il est interdit d'utiliser l'eau délivrée par les réseaux présentant un risque de contamination par le parasite du genre cryptosporidium sans ébullition préalable de deux minutes pour la consommation humaine (boisson, préparation des aliments crus et des glaçons) et pour l'hygiène bucco-dentaire.

Pour la préparation des biberons et l'alimentation des personnes immunodéprimées, il est recommandé de n'utiliser que de l'eau en bouteille. »

Les habitants de ces communes doivent donc strictement respecter les mesures mentionnées ci-dessus.

L'eau du robinet peut toujours être utilisée pour la cuisson des aliments, la douche, les usages ménagers (vaisselle, linge...).

Qu'est-ce que la Cryptosporidiose ?

La Cryptosporidiose est une infection du tube digestif due à un parasite appelé le « cryptosporidium ». Ce parasite est présent naturellement dans l'environnement (les taux d'infection varient de 0,6 à 2 % dans les pays industrialisés). La contamination de l'homme se fait soit par contact direct avec un animal ou un humain porteur du parasite présent dans les selles, soit de façon indirecte par consommation d'eau ou d'aliments contaminés.

Quelles sont les actions menées ?

Suite à la découverte de ces cas, l'ARS Paca et les exploitants ont mis en place une surveillance rapprochée des réseaux. Plusieurs analyses ont ainsi confirmé la présence de *cryptosporidium* dans certains réservoirs d'eau et canalisations. Des actions ont été engagées pour la protection de la ressource, le traitement de l'eau et la purge des réseaux susceptibles d'avoir été contaminés.

Par ailleurs, l'ARS Paca suit avec attention les consultations pour gastro-entérite, à l'hôpital et en ville. Elle travaille également en lien avec les médecins et les pharmaciens du secteur. Des investigations sont également menées avec le réseau des vétérinaires sanitaires du secteur en lien avec les services de l'État. Toutes les personnes signalées par les laboratoires ont été contactées par les équipes de la cellule régionale de Santé Publique France ou de l'ARS pour déterminer les origines possibles de la contamination.

Quels sont les impacts de la Cryptosporidiose sur la santé ?

C'est une maladie généralement bénigne. Le symptôme principal de la maladie est une diarrhée, avec parfois vomissements, fortes douleurs abdominales, fatigue et légère fièvre. L'infection peut aussi être asymptomatique. La durée d'incubation est en moyenne d'une semaine (6 à 8 jours). Pour une personne en bonne santé, l'évolution vers la guérison se fait spontanément (parfois les symptômes peuvent durer quelques semaines), cependant l'infection peut être plus sévère chez une personne immunodéprimée, ce qui nécessite une prise en charge médicale.

La Cryptosporidiose ne présente pas de risque pour les femmes enceintes et leur fœtus. Il est tout de même important de bien s'hydrater en cas de diarrhée.

Ce germe étant très transmissible, il est recommandé à toutes les personnes malades ou en contact avec des personnes malades d'appliquer les mesures d'hygiène les plus strictes (lavages des mains, utilisation de gel hydro-alcoolique).